



PROJET « ELECTRIFICATION RURALE ET AUTONOMISATION DES FEMMES »

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE ET ASSOCIATIONS DE FEMMES EN ENTREPRENARIAT ET GESTION DES PETITES et MOYENNES ENTREPRISES DANS LA CADRE DU PROJET ELECTRIFICATION RURALE ET AUTONOMISATION DES FEMMES

1. Contexte et justification

Des études ont montré que plus de 2/3 de la population Haïtienne n'ont pas accès à l'électricité, une réalité qui touche principalement les communautés rurales. En complémentarité avec les activités d'expansion, de renforcement et la mise en place d'un réseau électrique nationale faisant l'objet des priorités du gouvernement actuel, le projet Electrification Rurale et Autonomisation des Femmes (ERAF), exécuté par le Ministère des Travaux Publics, Transports et communications (MTPTC) en collaboration avec le PNUD, propose le développement des énergies renouvelables dans les zones rurales et péri-urbaines, ce qui permettrait d'étendre l'accès à une électricité propre, fiable et viable économiquement tout en constituant un moyen efficace de promouvoir la production de biens (transformation de produits, agriculture et pêche) et de services (tourisme, éducation, etc....). Son principal objectif est la facilitation d'accès à l'énergie électrique à partir d'énergies renouvelables dans des zones rurales reculées et ciblées du pays, promouvoir le fonctionnement de ces services énergétiques décentralisés en milieu rural et le renforcement de capacités pour sa gestion. L'approche considérée est l'intégration de la communauté à travers la société civile, dans la gestion et l'exécution du projet. Dans l'optique de planifier une stratégie de sortie réussie, le PNUD souhaite proposer un accompagnement aux organisations afin qu'elles développent une stratégie entrepreneuriale plus aboutie. Cet outil constituera leur feuille de route pour planifier et exercer leurs activités au-delà du projet, puis dans l'optique d'être présenté pour des demandes de financement.

La consultation proposée est directement liée aux résultats attendus relatives à l'axe trois du projet

- Les communautés sont soutenues dans les efforts de gestion et de pérennité en mettant l'accent sur le développement économique et le leadership des femmes
- Les activités génératrices de revenu sont développées pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés par la promotion et la création de micro entreprises et utilisations productives de l'électricité avec les entrepreneurs locaux

Dans le but de fournir un encadrement technique aux principaux acteurs, OCBs et Organisations de femmes qui prendront part à la conception et à la mise en œuvre des actions communautaires dans le cadre du projet, le MTPTC avec l'appui du PNUD Haïti, prévoit d'organiser une formation dans trois communes du département du Nord-est (Capotille, Mont-Organise, Vallières) en matière de :

- Aspects conceptuels, théories et modèles sous-jacents de la planification, la coordination et la mise en œuvre des micro-projets, rédaction et implémentation de plan d'affaires ;

- En entrepreneuriat et en gestion des entreprises ;
- Opérationnalisation pratique de la gestion, suivi et évaluation des micro-projets de développement, l'élaboration de budget, comment élaborer, négocier et suivre des contrats de prestation de services

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de la présente étude est de renforcer les capacités des organisations communautaires de bases (OCB), organisations de femmes, acteurs locaux ciblés afin qu'ils soient en mesure de développer des initiatives concrètes et qu'elles soient à même, à plus long terme, de contribuer à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions pour assurer une gestion financière, administrative et technique des micro-projets ou micro-réseaux communautaires d'énergie électrique.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire une Analyse SWOT et Identifier les forces et les faiblesses des organisations pour la mise en œuvre du projet en matière de gestions financière, administrative et technique ;
- Evaluer l'état des services offerts par ces organisations ;
- Renforcer les connaissances des participants sur les différents domaines précités par la formation ;
- Renforcer les aptitudes et les compétences des participants à la planification stratégique, le suivi et l'évaluation des interventions pour le développement ;
- Renforcer les compétences entrepreneuriales grâce à la formation ;
- Formaliser leur entreprise à travers l'acquisition d'outils spécifiques pour assurer leur pérennité

3. Mandat du consultant

Placé sous la responsabilité de la directrice de projet et du coordonnateur de la Cellule Energie, le descriptif des tâches attendues du consultant, porte sur ce qui suit :

- Une revue de la structure organisationnelle des organisation ciblées, des flux financiers, de la dotation en personnel, des politiques et des procédures comptables, du contrôle interne et audit externe, de la préparation des rapports et de leur suivi des systèmes d'informations ainsi que des procédures d'acquisitions ; des recommandations
- L'élaboration d'un programme de formation pratique et pragmatique répondant aux besoins spécifiques des OCB concernées et à la réalité du projet, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre logique d'un projet associatif et l'entrepreneuriat
- Formation spécifique à chaque groupe cible

4. Groupes cibles

Les participants à cette formation proviennent des différentes entreprises de vente et d'achat d'électricité dans les zones, les OCBs, les Organisation de femmes et autres acteurs. Autour de 60 participants/tes par communes.

5. Résultats Attendus

- Les participants/tes comprennent l'intérêt de formaliser leurs initiatives ;
- Le fonctionnement de la petite entreprise est connu de tous ;
- Les participants/tes disposent des capacités accrues à planifier, gérer et suivre les actions Concrètes de micro-projets
- Les outils de gestion et les responsabilités sont compris et utilisés ;

- Les initiatives ont une stratégie entrepreneuriale/ vision de développement entrepreneuriale définie ;
- Les initiatives ont identifié leurs couts et les facteurs qui déterminent la rentabilité de leur activité ;

6. Livrables

Le consultant soumettra les rapports suivants :

- Un rapport de diagnostic : consignait les forces et faiblesses du tissu associatif de la localité en question, ainsi qu'une cartographie par niveau permettant d'opérer une typologie des organisations en se basant sur leur niveau de qualification incluant une proposition de curriculum de formation
- Le rapport méthodologique ;
- Une copie électronique des modules utilisés dans le cadre de la formation ;
- Le consultant animera une formation sur trois zones sur 18 jours, en 2 ateliers de 3 jours chacun pour chaque zone.
- Un rapport de formation et une fiche d'évaluation à la fin de chaque atelier ;
- Un rapport de mission ; une attestation/certificat à délivrer à chaque participant

7. Méthodologie

Les modules seront définis par le consultant au regard des informations mentionnées ci-dessus. La formation aura un caractère théorique-pratique. Elle suivra des approches créatives et interactives d'apprentissage actif des adultes (andragogie) pour générer une participation optimale de tous les participants, des échanges fructueux entre le formateur et les participants, et pour optimiser les résultats en termes de processus d'apprentissage. La méthodologie sera basée sur les principes et les pratiques de l'éducation des adultes, notamment :

- Présenter de nouvelles idées de manière respectueuse avec ce que les apprenants déjà connaissent et font ;
- Permettre à tous les participants de s'exprimer, de discuter et de pratiquer les acquis de la formation ;
- Aider les participants à regarder d'un point de vue différent les causes et les croyances sous-jacentes ;
- Appuyer les participants pour identifier les problèmes, proposer des solutions pour agir en conséquence.

8. Durée, Date et Lieu

La consultation se déroulera sur 22 jours (Diagnostic et formation) s'étalant sur une période de 2 mois entre en Mai et Juin 2019.

Les 3 communes concernées sont Capotille, Mont-Organise, Vallieres.

9. Profil recherché

Cette consultation s'adresse aux consultants formateurs individuels et aux cabinets d'études spécialisés dans la Formation.

En plus d'une formation universitaire (Niveau licence) en gestion, marketing, économie, développement socio-économique ou tout autre diplôme équivalent, le consultant doit :

- Fournir un document attestant des expériences ou certifiant les compétences de formateur
- Justifier d'une expérience professionnelle (au moins 10 ans) dans le domaine de l'ingénierie de la formation et du renforcement des capacités

- Disposer de solides expériences dans l'accompagnement des promoteurs de micros, petites et moyennes entreprises ;
- Avoir un savoir-faire sur les méthodes d'animation innovantes
- Une expérience confirmée en Formation et en Andragogie ;
- Une équipe de formateurs avec leurs cv
- Avoir une Maitrise des approches de développement rural
- Avoir une expertise en gestion et management de projet
- Avoir une bonne connaissance du secteur associatif
- Avoir une bonne aptitude d'écoute, de communication et de pédagogie

10. Documents à transmettre par le soumissionnaire

Le prestataire de service devra fournir dans son offre :

- Une description de la méthodologie proposée et des outils à chaque étape d'intervention ainsi que les séquences des modules à réaliser en correspondance avec les objectifs et les résultats de la mission
- Une proposition de programme prévisionnel détaillant les modules qui seront présentés lors de la formation
- Plan de travail avec échéancier
- Les attestations de référence en relation avec la thématique de la présente consultation ;
- Assurance Qualité et Référentiel de compétences à mobiliser (Un CV détaillé signé des consultants, les copies des diplômes des formateurs, les copies des attestations de prestation de services)
- Expériences et expertises dans les domaines présentés
- Copie de l'enregistrement de la structure candidate
- Un engagement de disponibilité à réaliser par lui-même la prestation, signé par chaque consultant membre de l'équipe de formateur. Il ne sera pas accepté le remplacement d'un ou des membres de l'équipe de formation. La prestation sera réalisée par les consultants dont les dossiers notamment les CV ont été analysés et sur la base desquels l'offre a été retenue. Tout remplacement est synonyme d'annulation de l'offre.
- Une proposition financière complète

11. Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

L'évaluation des offres techniques reçues sera basée notamment sur les critères suivants : (i) Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse (20 points), (ii) Qualité de l'approche proposée / méthodologie (40points) (iii) Pertinence du profil et de l'expérience du consultant chargé de conduire la formation avec des projets similaires et selon les qualifications requises (40 points).

12. MODALITES DE PAIEMENT

- 1- 30% du montant total du contrat après réception du rapport diagnostic et du rapport méthodologique

- 2- 50% du montant du contrat après la formation et les activités de renforcement des capacités ;
- 3- 20% après l'acceptation du rapport final et remise de certificats aux participants ;